

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de Piedmont du 20 décembre 2021 à 19h00. Compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement au COVID-19, l'assemblée a été filmée et tenue sans la présence du public, tel que permis par l'arrêté ministériel numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux. L'assemblée a également été diffusée en direct via le site Facebook de la municipalité.

L'assemblée a eu lieu sous la présidence de Madame la Mairesse **Nathalie Rochon**, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers **Diane Jeannotte, Pascale Auger, Marival Gallant, Daniel Houde, Richard Valois et Bernard Bouclin**.

Étaient aussi présents : M. **Hugo Allaire**, directeur général et greffier
Mme **Sylvie Dupuis**, directrice des finances et directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour
2. Présentations :
 1. Budget d'opération 2022
Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
3. Résolutions
 1. Adoption du budget d'opération 2022
 2. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

13877-1221

Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la Loi et qu'ils constatent qu'il y a quorum ;

Il est proposé par madame Diane Jeannotte et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

Présentation du budget d'opération 2022 ainsi que du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 par madame Nathalie Rochon, mairesse

Sommaire du budget 2022

REVENUS	BUDGET 2022
Taxes	7 244 665 \$
Paiement tenant lieu de taxes	46 000 \$
Autres sources de revenus locales	1 264 450 \$
Transfert	390 885 \$
TOTAL DES REVENUS	8 946 000 \$

DÉPENSES	BUDGET 2022
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	1 742 592\$
Sécurité publique	1 197 063 \$
Transport	1 860 504 \$
Hygiène du milieu	2 125 162 \$
Urbanisme, horticulture	1 017 380 \$
Loisirs et culture	1 063 674 \$
Frais de financement	92 775 \$
Total des dépenses de fonctionnement	9 099 150 \$
Autres activités financière	
Remboursement en capital	255 800 \$
Affectations	176 050 \$
Immobilisations	0 \$
Affectations du surplus	(585 000) \$
Total des autres activités financière	(153 150) \$
TOTAL DES DÉPENSES	8 946 000 \$

**Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
CORPORATION MUNICIPALE DE PIEDMONT**

TITRE DU PROJET	2022	2023	2024
ADMINISTRATION			
Informatique	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Système de sauvegarde locale	5 500 \$	0 \$	0 \$
Système d'inventaire automatisé	3 000 \$	0 \$	0 \$
Service professionnel de l'Hôtel de ville	15 000 \$	0 \$	0 \$
Aménagement de l'Hôtel de ville	60 000 \$	0 \$	0 \$
Ventilation - bureau urbanisme	22 000 \$	0 \$	0 \$
Enseignes municipales	1 700 \$	6 000 \$	0 \$
Panneau toponymique	60 000 \$	0 \$	0 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Drône	13 350 \$	0 \$	0 \$
Équipements	16 750 \$	0 \$	0 \$
Véhicule premier-répondant	23 350 \$	0 \$	0 \$
TRAVAUX PUBLICS			
Marteau hydraulique (rétrocaveuse)	12 000 \$	0 \$	0 \$
Quick attache hydraulique / changement équipement	9 000 \$	0 \$	0 \$
Plaque vibrante	9 000 \$	0 \$	0 \$
Doigt pour dégagement de roche	6 000 \$	0 \$	0 \$
Panier pour équipements / nouvelle remorque	3 500 \$	0 \$	0 \$
Bucket pour mini excavatrice 12 pouces	6 000 \$	0 \$	00 \$
Réservoir pour essence avec pompe électrique	1 700 \$	0 \$	0 \$
Limiteur de portée	8 000 \$	50 000 \$	4 000 000 \$
Camionnette / boîte 8 pieds / hayon électrique	73 000 \$	0 \$	0 \$

Camion 10 roues (rempl. 10 roues 2004)	240 000 \$	0 \$	0 \$
Camion plateforme pour arrosage (inclus équip. 70 000\$)	140 000 \$	0 \$	0 \$
Camionnette	65 000 \$	0 \$	0 \$
Camion 6 roues avec équipements	0 \$	260 000 \$	0 \$
Rétrocaveuse	0 \$	0 \$	230 000 \$
Glissières de sécurité	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Réparation ponceau Chemin Avila par insertion du ponceau -15m sous la chaussée	405 000 \$	0 \$	0 \$
Chemin de la Montagne (Entre 520 et 731) 7 ponceaux	35 000 \$	700 000 \$	0 \$
Chemin des Épinettes (Entre Mélèzes et des Cèdres)	190 000 \$	0 \$	0 \$
Drainage pluvial ch. des Épinettes	150 000 \$	0 \$	0 \$
Drainage pluvial ch. des Fauvettes	50 000 \$	0 \$	0 \$
Stabilisation du chemin de la Rivière (Aqueduc-Égouts)	400 000 \$	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Cours d'eau chemin Hervé	65 000 \$	552 000 \$	0 \$
Glissement de terrain - ch Bellevue	415 000 \$	0 \$	0 \$
Canalisation chemin des Faucons (Stationnement)	5 000 \$	0 \$	0 \$
Canalisation Havre-des-Falaises (Parc municipal, sentiers)	2 000 \$	0 \$	0 \$
Canalisation ch. du Roitelet (Stationnement)	4 000 \$	0 \$	0 \$
PAVAGE			
Ch. des Cormiers / entre Peupliers et Vimy (380 m)	64 000 \$	0 \$	0 \$
Chemin du Moulin (420 m)	83 000 \$	0 \$	0 \$
Chemin Avila	260 000 \$	0 \$	0 \$
Ralentisseurs (3)	7 500 \$	0 \$	0 \$
Ch. de la Montagne (Entre le 520 et le 731)	0 \$	500 000 \$	0 \$
Chemin des Fauvettes	0 \$	0 \$	102 000 \$
Ch. des Neiges jusqu'à extrémité Alpin	0 \$	0 \$	127 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU – AQUEDUC – ÉGOUTS			
Nettoyage du puits no. 3	45 000 \$	0 \$	0 \$
Contrôle du manganèse (2022 conceptualisation)	0 \$	50 000 \$	1 800 000 \$
Clôture puits commun	15 000 \$	0 \$	0 \$
Terrain puit Labrador + fil barbelé	65 500 \$	0 \$	0 \$
Eaux parasites + Recherche de fuites	10 000 \$	10 000 \$	0 \$
Ch. du Ruisseau	250 000 \$	0 \$	0 \$
Ch. des Cailles	282 000 \$	0 \$	0 \$
Prolongement 117 Nord	1 450 000 \$	0 \$	0 \$
Plan d'intervention priorité 1			
Trottier (140) de la Gare à de la Rivière 220m	451 000 \$	0 \$	0 \$
Jean-Adam (211) 106m	0 \$	355 000 \$	0 \$
Boul. des Laurentides et de la Gare (317) 200m	405 000 \$	0 \$	0 \$
Boul. des Laurentides et Cormiers (303) 128m	0 \$	103 000 \$	0 \$
Ch. du Sommet (tronçon 177)	577 000 \$	0 \$	0 \$
Chemin de la Montagne et Panorama (157) 68m	144 000 \$	0 \$	0 \$
Chemin du Sommet (tronçon 233)	118 000 \$	0 \$	0 \$
Rue Principale à Forget (30) 85m	250 000 \$	700 000 \$	0 \$
Principale / du Bois / des Laurentides (106 et 225), 356m	0 \$	1 063 000 \$	0 \$

Plan d'intervention priorité 2			
Des Frênes (474) de des Frênes jusqu'à l'extrémité 95m	0 \$	0 \$	124 000 \$
Des Épinettes (68) de des Cèdres à des Hauts-Bois 223m	0 \$	0 \$	135 000 \$
Du Ruisseau (263) de Eddy jusqu'à l'extrémité 132m	0 \$	0 \$	448 000 \$
Des Chênes (284) de des Chênes à des Cèdres 175m	0 \$	0 \$	105 000 \$
Des Mélèzes (150) de des Pruches à des Cèdres 113 m	0 \$	0 \$	28 000 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT			
Descente à la rivière (Quai) Havre des Falaises	0 \$	35 000 \$	11 000 \$
LOISIRS			
Salle polyvalente	50 000 \$	1 600 000 \$	0 \$
Acquisition de terrain	300 000 \$	0 \$	0 \$
Mobilier urbain parc Gilbert Aubin	7 000 \$	0 \$	0 \$
Chaises longues	5 000 \$	0 \$	0 \$
5 tentes 10 x 10	12 000 \$	0 \$	0 \$
Planteurs urbains	22 000 \$	0 \$	0 \$
Clôture jardins communautaires	10 200 \$	0 \$	0 \$
Clôture parc canin	13 300 \$	0 \$	0 \$
Alimentation en eau potable	22 000 \$	0 \$	0 \$
Éclairage supplémentaire	38 500 \$	0 \$	0 \$
Allées de pétanque (3)	6 500 \$	0 \$	0 \$
Anneau de glace	11 600 \$	0 \$	0 \$
Stabilisation du parc / érosion voir projet environnement	6000 \$	0 \$	0 \$
Bâtiment de services / parc Gilbert-Aubin	50 000 \$	541 000 \$	0 \$
Bornes électriques (2)	0 \$	0 \$	10 000 \$
Circuit patrimoine	25 000 \$	0 \$	0 \$
	7 610 950 \$	7 555 000 \$	10 150 000 \$

13878-1221

Résolution – Adoption du budget d'opération 2022

Il est proposé par monsieur Daniel Houde et résolu que la Municipalité adopte le budget d'opération de l'administration générale pour l'année 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13879-1221

Résolution – Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Il est proposé par monsieur Daniel Houde et résolu que le budget triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Période de questions**

Le Conseil municipal recevra les questions relatives au budget et au PTI seulement des citoyens par courriel à l'adresse mairie@piedmont.ca.

13880-1221

Levée de l'assemblée

À 19h30 considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Daniel Houde résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nathalie Rochon
Mairesse

Hugo Allaire
Directeur général et greffier

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

NATHALIE ROCHON
Mairesse